



Renouvellement de la Politique culturelle du Nouveau-Brunswick

Congrès annuel et AGA de l'AMNB

8 novembre 2013





Les raisons en faveur du renouvellement

- Plus de dix années écoulées depuis la politique de 2002
- Plusieurs réussites
- Changements importants dans le secteur culturel
- Engagement électoral et discours du Trône



Les intervenants

- Ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture (TPC)
- Équipe de projet de TPC
- Comité interministériel
- Groupe de travail formé d'intervenants
- Associations municipales (4)
- Grand public
- Premières Nations

Quelques-unes des réussites depuis 2002

- Partenariats avec les Premières Nations sur les ressources archéologiques
- Répertoire des lieux patrimoniaux du Nouveau-Brunswick
- *Loi sur la conservation du patrimoine* (2010)
- Création du réseau de zones muséales
- Prix du lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts
- Numérisation de la collection de la Banque d'œuvres d'art du Nouveau-Brunswick
- Partenariats en éducation
- Politique du livre du Nouveau-Brunswick



Nos réalisations

- Équipe de projet de TPC – (*décembre 2011*)
- Consultant pour le projet – (*janvier 2012*)
- Groupe de travail formé d'intervenants – (*mai 2012*) – 22 membres, total de 8 rencontres
- Recherche intergouvernementale et analyse documentaire – (*tout au long du projet*)
- Huit séances de consultation publique – (*septembre et octobre 2012*) – 341 participants, 62 présentations
- Plus de 70 communications en ligne et au moyen du site Web – (*septembre et octobre 2012*)



Nos réalisations (suite)

- Deux séances de consultation des Premières Nations – (*novembre 2012*)
- Exposé par le doyen de l'UNB, Robert Austin, sur l'économie de la création, devant le groupe de travail et les ministères partenaires – (*14 novembre 2012*)
- Deux tables rondes – (*février et mars 2013*)
- Comité de rédaction – (*avril 2013*)
- Comité interministériel et rencontres individuelles – (*tout au long du projet*)
- Élaboration d'une ébauche de politique culturelle et d'une liste de mesures à prendre



Liens avec les initiatives et politiques

- Programme en matière d'innovation
- Plans de développement économique régional
- Programme d'enseignement
- Stratégie globale
- Stratégie de croissance démographique
- Stratégie du mieux-être
- Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick



Les quatre directions

- Culture au quotidien
- Artistes, organismes artistiques et professionnels de la culture
- Création, conservation et célébration de notre patrimoine
- Culture et économie



Principes directeurs et valeurs

- Qualité de vie
- Créativité et excellence
- Diversité linguistique et culturelle
- Valorisation des artistes, des professionnels de la culture et des bénévoles
- Valorisation des organismes culturels
- Accessibilité
- Gérance, leadership et partenariat
- Éducation et apprentissage continu
- Valeur économique et sociale de la culture



Prochaines étapes

- Terminer l'ébauche de la politique et la liste des mesures à prendre
- Poursuivre la discussion avec les ministères
- Présenter au gouvernement l'ébauche de la politique et la liste des mesures à prendre
- Une fois obtenue l'approbation, amorcer la discussion sur le plan de mise en œuvre